

ACTION URGENTE

HAÏTI. DES FAMILLES RISQUENT D'ÊTRE EXPULSÉES DE FORCE

Des centaines de familles vivant dans un camp de personnes déplacées dans le quartier de Carrefour, à Port-au-Prince (capitale de Haïti), sont victimes de manœuvres de harcèlement et d'intimidation, et risquent d'être expulsées sous peu.

Les résidents du camp Grace Village, dans le quartier de Carrefour, à Port-au-Prince, risquent d'être chassés de chez eux sous peu. Au moins 30 familles ont déjà été expulsées, après que leurs abris et leurs effets personnels ont été détruits dans la nuit du 28 avril 2012. Elles ont dû partir en dehors de toute procédure régulière et ne se sont vu offrir aucune solution de relogement.

Le 14 mai 2012, lorsqu'une délégation d'Amnesty International s'est rendue dans le camp, au moins 40 autres abris étaient voués à être démolis. Aucune décision de justice légalisant cette éviction imminente n'a été rendue ; les familles concernées n'ont pas été consultées et ne se sont vu offrir aucune solution de relogement.

Depuis que le camp a été installé après le séisme de 2010, un homme affirmant être le propriétaire du terrain s'oppose à la distribution de l'aide humanitaire aux résidents. Le camp ne dispose d'aucun approvisionnement en eau potable, d'aucune installation sanitaire et d'aucun système d'évacuation des déchets. Par conséquent, deux enfants atteints du choléra se trouvent actuellement à l'hôpital.

Le propriétaire terrien restreint fortement la liberté de mouvement des habitants du camp en imposant un couvre-feu et en forçant tous les adultes à se munir d'un permis d'entrée qu'il délivre lui-même. Les résidents ont confié à Amnesty International que les agents de sécurité les menacent et les battent fréquemment, et harcèlent sexuellement les femmes, et que la police du quartier de Carrefour soutient le propriétaire en les terrorisant. Les autorités judiciaires ont connaissance de ces violences mais jusqu'à présent, elles n'ont rien fait pour garantir la sécurité des habitants du camp.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à veiller à ce qu'aucun résident du camp Grace Village ne soit expulsé en dehors de toute procédure légale, sans préavis suffisant et sans avoir été consulté, et à garantir que toutes les personnes concernées aient accès à une solution de relogement adéquate ;
- exhortez-les à garantir la protection des habitants du camp et à diligenter une enquête sur les menaces, les manœuvres de harcèlement et les violences présumées dont se rendent coupables les agents de sécurité engagés par le propriétaire terrien, ainsi que les policiers du quartier de Carrefour ;
- demandez que toutes les restrictions d'entrée des résidents soient immédiatement levées, que la liberté de mouvement de ces individus soit respectée et qu'ils bénéficient de solutions durables conformes à leurs besoins et leurs souhaits, et leur permettant notamment d'obtenir un logement adéquat et l'accès aux services essentiels.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 JUIN 2012 À :

Premier ministre

Laurent Lamothe

Primature d'Haïti

33, Boulevard Harry Truman

Port-au-Prince, Haïti - HT-6110

Courriel : ecrire@laurentlamothe.com

Twitter : @LaurentLamothe « Appelez le Premier ministre haïtien

@LaurentLamothe à interrompre les expulsions forcées illégales dans le camp Grace Village #Haïti RT SVP »

Formule d'appel : Monsieur le Premier ministre,

Directeur général de la Police nationale d'Haïti

Mario Andrésol

Police Nationale d'Haïti

Port-au-Prince, Haïti

Courriel : marioandresol@yahoo.fr

Formule d'appel : Monsieur le Directeur,

Maire de Carrefour

Yvon Jerome

Mairie de Carrefour

Carrefour, Haïti

Courriel :

mairiedecarrefour@hotmail.com

Formule d'appel : Monsieur le Maire,

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Haïti dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

HAÏTI. DES FAMILLES RISQUENT D'ÊTRE EXPULSÉES DE FORCE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au cours de ces derniers mois, la tension est montée dans le camp et jusqu'à présent, les autorités n'ont rien fait pour protéger les centaines de familles qui ont installé des abris de fortune à Grace Village après le séisme de janvier 2010.

Le propriétaire du terrain a interdit aux organisations humanitaires de fournir une aide à ces personnes. Les habitants n'ont pas non plus accès aux services essentiels ; le propriétaire ne leur permet pas de nettoyer les latrines et de jeter les déchets à l'extérieur du camp, les obligeant à les brûler sur place. Les résidents pensent qu'il s'agit là d'une stratégie pour les pousser à bout et les forcer à partir.

Vingt-huit mois après le séisme dévastateur, près d'un demi-million de personnes vivent encore dans des camps informels où leurs droits à un logement adéquat et à l'accès aux services essentiels sont bafoués. Dans au moins 60 % des camps de personnes déplacées, les résidents sont menacés d'expulsion forcée. Depuis le séisme, des milliers de familles ont déjà été chassées de chez elle en dehors de toute procédure légale et se sont de nouveau retrouvées à la rue. Des solutions durables permettant de fournir un logement adéquat à tous les individus concernés doivent être adoptées.

Personnes concernées : habitants du camp Grace Village

AU 135/12, AMR 36/003/2012, 15 mai 2012

